

STÉRÉOTYPES DE GENRE DANS LA PRATIQUE DE L'URBANISME

Lidewij Tummers

La Découverte | « Travail, genre et sociétés »

2015/1 n° 33 | pages 67 à 83

ISSN 1294-6303

ISBN 9782707185754

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

STÉRÉOTYPES DE GENRE DANS LA PRATIQUE DE L'URBANISME

Lidewij Tummers*

*Lorsque l'on cherche à mettre en œuvre un « urbanisme inclusif »,
on a tendance à définir des « groupes vulnérables »
(« les femmes immigrées », « les parents isolés », par exemple)
et à planifier pour eux au lieu de planifier avec eux.
En d'autres termes, « les femmes se retrouvent à faire partie du décor,
au lieu de faire partie des acteurs. » [Fainstein et Servon, 2005]*

Dans les pays démocratiques, l'aménagement du territoire est censé obéir au principe de la justice pour tous. Ce point de vue a été critiqué au motif que tous (toutes) ne partent pas sur la même ligne dans la société. Durant les années 1990, des chercheuses et urbanistes féministes en Europe commencent à prendre conscience de l'absence des femmes dans la conception du projet urbain et ensuite à développer des méthodes pour remédier à cette lacune. Les travaux sur le genre en urbanisme ont souvent considéré les « femmes » comme un groupe cible, une catégorie supplémentaire ayant des besoins particuliers. Vingt-cinq ans plus tard, les problématiques concernant le genre en matière de planification urbaine sont mieux connues. De nouvelles approches ont été élaborées et mises en œuvre dans des cadres expérimentaux, bénéficiant de financements exceptionnels ou de collaborations institutionnelles. Certains éléments issus de ces recherches ont influencé la pratique dominante de l'urbanisme. Depuis 1999, la plupart des pays de l'Union européenne adhèrent aux directives de l'Union concernant l'égalité des sexes (*Treaty of Amsterdam*, voir Encadré 2). Cependant, le potentiel d'un urbanisme qui prendrait en compte la dimension du genre demeure encore très sous-estimé, comme l'ont montré entre autres Gemma Burgess

* Texte initial traduit de l'anglais par Hélène Tronc, des modifications ont ensuite été apportées par l'auteure.

[2008] pour l'Angleterre, Anita Larsson [2006] pour la Suède. Cela est dû, en partie, à la lenteur du processus de développement urbain. Par ailleurs, il existe une tension intrinsèque dans des propositions qui définissent « les femmes » comme un groupe cible mais qui produisent des outils qui omettent de s'attaquer aux forces structurelles qui perpétuent et reproduisent les normes de genre.

Pour comprendre les stéréotypes de sexe liés au système de genre dans la planification urbaine et aux *a priori* implicites qui peuvent conforter les rôles liés au genre dans la conception de la ville, il faut étudier des documents d'urbanisme – rapports, statistiques, plans, notes techniques – afin d'analyser leur langage et leurs symboles. Cet article s'intéresse à la mise en évidence de codes sexués dans la pratique de l'urbanisme ; par exemple, il faut expliciter comment les catégories urbaines, comme la densité, la mixité ou l'aménagement routier, ont un effet sur les services, la sécurité et l'accessibilité qui ne sont pas égaux pour différents groupes d'utilisateurs [Tummers, 2010].

L'article s'ouvre en montrant comment on peut conceptualiser les questions de genre dans l'aménagement urbain et comment cela peut être évalué. Ensuite, il fait un bref état des lieux des stratégies d'urbanisme qui intègrent la question du genre dans plusieurs pays européens, en illustrant l'importance des enjeux de genre dans l'urbanisme. Les parties « Des femmes au genre » et « Le genre comme force innovatrice de l'urbanisme » de l'article signalent certains des dilemmes auxquels doivent faire face les approches qui intègrent la dimension du genre dans l'urbanisme contemporain et de nouvelles approches pour les surmonter. Ce type de contradiction se présente, par exemple, si l'on veut donner une place prééminente à l'économie du *care* : on peut être ainsi amené à mettre au jour des besoins de planification non satisfaits mais aussi à conforter, ce faisant, les rôles de genre en perpétuant leur association aux femmes [Tummers, 2013 ; Cortolezis 2010 ; Roberts, 2008]. Les conclusions de l'article soulignent l'apport fructueux des perspectives intégrant le genre à la théorie de l'urbanisme, à condition qu'elles ne se réduisent pas uniquement à la recherche de solutions pour une « planification urbaine inclusive » mais ouvrent aussi la recherche vers une approche critique portant sur la conception même de cette planification. Elles suggèrent ainsi que la prise en compte du genre dans l'urbanisme pourrait être une force innovatrice d'urbanisme et une meilleure compréhension de l'interaction entre environnement social et physique.

TROIS DIMENSIONS DE GENRE DANS L'URBANISME

On posera, en préalable, comme paradigme le constat que la division (hétérosexuelle) entre le masculin et le féminin

sous-tend la quasi-totalité de l'ordre social. Pour ce qui est de l'aménagement urbain, cela se traduit d'abord dans les schémas spatio-temporels d'activité, associés avec les rôles civiques et domestiques. L'idée qu'il est possible de cartographier ces schémas vient du géographe Torsten Hägerstrand [1975]. La géographe Doreen Massey [1984] a conduit une étude pionnière sur les schémas spatio-temporels des femmes de la région minière des alentours de Manchester. Son enquête montre les différences dues au genre dans l'utilisation de l'espace et les territoires masculins et féminins. Ces schémas peuvent être ou non facilités par les transports, l'organisation de l'espace public, la situation géographique des bâtiments et la priorité donnée, par exemple, à la facilité d'accès aux services. Doreen Massey fut l'une des premières à faire valoir que toute expérience de l'espace est genrée. Elle souligne en particulier que les femmes demeurent souvent l'angle mort de la géographie et insiste sur le fait que le genre ne concerne pas seulement les femmes : l'organisation des espaces industriels et du développement régional se fonde sur une division sexuée du travail, qui varie selon les époques et les pays.

Deuxièmement, le genre, dans l'urbanisme, ne concerne pas seulement l'utilisation de l'espace physique mais interfère avec des notions ancrées dans la culture, telles que la communauté et l'identification. Les frontières spatiales se révèlent ainsi beaucoup plus complexes lorsqu'on les aborde avec « les lunettes du genre » : les plans d'urbanisme ne peuvent plus être interprétés sous le seul angle des catégories fonctionnelles. Les stratégies de planification urbaine se fondent souvent, par exemple, sur une vision unilatérale de l'économie, qui mesure le travail rémunéré des personnes employées qui vont à leurs lieux de travail, principalement en voiture, avec des horaires de travail classiques. La logique spatiale qui correspond à ce concept revient à séparer des fonctions dites « industrielles » et « résidentielles ». Les nouvelles approches de l'urbanisme, attentives à la dimension du genre, ont commencé par inclure dans les schémas spatio-temporels les données liées au *care*, dites de la « reproduction », notamment le travail non rémunéré.

Encadré n° 1 : L'espace quotidien

L'un des projets dans le programme « tâches quotidiennes¹ », du Fonds Social Européen (FSE), a consisté à installer des équipements d'accueil des jeunes enfants dans une zone industrielle, en partant du principe qu'il serait ainsi plus facile pour les hommes de s'absenter de leur travail pour prendre en charge leur enfant malade ou le ramener à la maison.

¹ <http://ec.europa.eu/employment_social/esf/docs/nl2_en.pdf>

La dimension spatiale des schémas d'activité sexués peut s'observer matériellement dans les rayons d'actions, la surface en mètres carrés, les types de revendications territoriales ou la mobilité, entre autres paramètres. La distinction des sphères

d'activité propres à chaque sexe constituait le présupposé implicite des programmes d'urbanisme. La première Charte d'Athènes, par exemple, fait relever les tâches domestiques des « zones résidentielles », qui sont distinguées des « zones industrielles », sans considérer les implications de ce choix [Sert, 1944 ; Tummers et Zibell, 2012]. Dans toute l'Europe et au-delà, l'immense expansion urbaine de l'après-guerre s'est bâtie sur ce modèle. Mais aujourd'hui les rôles respectifs des hommes et des femmes sont moins stéréotypés qu'ils ne l'étaient dans les années 1950. Soixante ans plus tard, le modèle a atteint ses limites. La hausse de la mobilité motorisée, l'« *upsaling* » des services commerciaux et urbains, la diversification des foyers et des modes de vie, le vieillissement de la population, l'émancipation des femmes et l'accès massif au marché du travail qui en résulte, mettent en tension toutes ces évolutions, affectant fortement les modes d'organisation, y compris ceux qui sont relatifs à la composition des foyers. La demande de logements, la mobilité et les revendications pour l'occupation des sols, sont ainsi affectées par les changements démographiques.

Dans les années 1980, des activistes féministes ont commencé à questionner les architectes, urbanistes et spécialistes de l'aménagement urbain sur les pratiques stéréotypées de la planification urbaine qui confortaient les rôles de genre. Aux Pays-Bas, par exemple, le modèle spatio-temporel associé à la famille nucléaire traditionnelle, où l'homme était le soutien financier de la famille, prédominait dans la planification urbaine de l'après-guerre. La logique spatiale de la répartition des emplois industriels et commerciaux, des écoles, des magasins et des transports reposait sur le principe que quelqu'un restait à la maison pendant la journée. À l'époque de suburbanisation, ce modèle produit « les veuves vertes », qui restaient confinées dans des « zones pavillonnaires » ou « zones suburbaines », privées de moyens de transports, ou des services qui leur aurait permis d'exercer leur « citoyenneté » dans toutes ses dimensions. Sans l'explicitier, les conditions spatiales d'exercice de la citoyenneté sont donc moins adaptées aux « femmes », qu'elles soient ou non en train de s'émanciper. Ce type de planification urbaine a été critiqué car il ignorait les conditions de l'émancipation des femmes, telles que l'accès au marché du travail rémunéré. De plus, de ces territoires séparés, l'un des deux est resté invisible, ou au moins sous-estimé, dans une culture du développement urbain qui s'oriente vers les grands projets, dits d'inversions vitales, sans reconnaître l'importance du territoire domestique pour l'économie.

Pourtant le schéma stéréotypé se perpétue de façon implicite dans les plans urbains et surtout dans les cadres juridiques qui les entourent. Même en Scandinavie, souvent citée comme modèle pour les politiques d'égalité entre les sexes, les

relations qu'il y aurait lieu de faire avec les politiques d'aménagement ne sont pas toujours évidentes. Par exemple, Joanna Lilius montre [2014] comment les urbanistes d'Helsinki pensent encore, en 2013, que le centre-ville n'est pas un endroit pour les jeunes enfants, tandis que les jeunes parents voudraient continuer à y vivre. Également, les responsables de l'écoquartier *Hammerby Sjostadt*, à Stockholm, quoiqu'*a priori* bien pensé du point de vue des services de proximité, des transports publics et des énergies renouvelables, n'ont pas prévu que la proximité du centre-ville le rend attractif pour les jeunes familles, typiquement dites « suburbaines ». Le quartier neuf *Oostelijke Eilanden*, à côté du centre historique d'Amsterdam, a connu des problèmes similaires.

Troisièmement, l'absence de considération de l'économie reproductive dans la planification urbaine était, et reste, souvent liée au fait que les membres des institutions en charge de l'urbanisme sont en majorité des hommes. Outre que l'approche de genre révèle que femmes et hommes ont des schémas différenciés sur l'utilisation de l'espace, les travaux sur le genre et l'urbanisme se sont intéressés à la composition sociale des groupes qui décident en matière d'urbanisme. En se fondant sur des données statistiques, plusieurs études ont mis en évidence un décalage entre la proportion de femmes diplômées en urbanisme et de femmes effectivement engagées dans cette carrière quelques années plus tard. Comme dans beaucoup de professions, la proportion de femmes et d'hommes n'est pas identique dans toutes les spécialités ; par exemple, les femmes sont particulièrement sous-représentées dans les spécialités techniques et financières [Greed, 2007]. Dans le développement urbain, ces dernières sont souvent plus décisives que l'ensemble des consultations. Clara Greed montre que les femmes ne manquaient pas d'ambition mais qu'elles étaient freinées par les charges liées au fait d'avoir des enfants, en l'absence d'infrastructures spécifiques notamment, mais aussi par des cultures professionnelles masculines qui causent implicitement le départ massif de femmes de la profession, découragées par le manque de reconnaissance pour des compétences et des fonctionnalités censées être spécifiquement féminines. Il n'y a qu'à regarder les publications professionnelles ou les listes des intervenants dans les congrès d'urbanisme pour se rendre compte que le cadre professionnel est encore genré. Un nombre remarquable des femmes s'occupe des méthodes et structures de participation, tandis que les hommes tendent à travailler dans les secteurs d'innovation technique et celui des finances. Les recherches menées par Clara Greed et son équipe sont comparables, sur de nombreux points, à celles qui ont été menées sur d'autres professions. Elles sont particulièrement intéressantes, car elles ont été menées par des urbanistes et des architectes qualifiées : au cours des entretiens, les

chercheuses étaient en mesure de comprendre ce qui était dit sur la culture professionnelle et le lieu de travail, parce qu'elles l'avaient vécu elles-mêmes.

Sur la base de ces points de départ, on peut faire la synthèse suivante des dimensions de genre dans l'urbanisme :

1. la diversification des schémas spatio-temporels ;
2. l'invisibilité des activités de l'économie reproductive ;
3. l'occupation homogène des postes de décision.

Des chercheuses et urbanistes féministes européennes ont élaboré durant les années 1990 un certain nombre de méthodes pour pallier les défauts de la planification urbaine. Un exemple, produit d'une collaboration européenne, est le *Toolkit for the involvement of women in regional planning* (« la boîte à outils pour l'implication des femmes dans l'aménagement régional ») par le réseau Eurofem, publié en 2000 [Horelli, Booth et Gilroy, 2000]. Depuis les années 2000, la stratégie des projets-pilotes « ciblant les femmes » ou « dirigés par des femmes » a cédé la place au *Gender mainstreaming*, une stratégie plus globale de prise en compte systématique de l'égalité entre hommes et femmes dans les décisions. Malgré cela, la dimension du genre reste sous-estimée dans la réflexion sur l'aménagement urbain, comme va le montrer la partie suivante.

Encadré n° 2 : Le cadre Européen

La nécessité de réviser, sur de nouveaux critères, le développement urbain et la manière d'aborder l'aménagement de l'espace apparaît dans les textes de la Communauté Européenne dans les années 1980. Cette préoccupation figure, par exemple, dans le premier Schéma de développement de l'espace communautaire (EDSP), préparé par le Comité de développement spatial, et adopté lors du Conseil de Potsdam, réunissant les ministres en charge de l'urbanisme, en mai 1999. La même année, par le traité d'Amsterdam du 1^{er} mai 1999, les membres de l'Union européenne s'accordaient sur le fait que le principe de *Gender mainstreaming* (appelée en France approche intégrée de l'égalité : la prise en compte systématique de l'égalité de genre à tous les niveaux de décision) devienne juridiquement contraignant pour les États de l'Union.

LES STRATÉGIES GENRÉES DANS LA CONCEPTION URBAINE

Selon les articles 2 et 3 (2) du traité d'Amsterdam (Encadré n° 2), les États membres sont désormais tenus de mettre en œuvre des mesures en ce sens. Tous les États européens ont aujourd'hui adopté des dispositifs en faveur de l'égalité des droits et des chances. Cette politique d'ensemble vise à intégrer préoccupations et outils dans les processus de planification eux-mêmes. Suivant les caractéristiques nationales de gouvernance et d'aménagement territorial, différents types de stratégies ont été élaborés :

- a. publication des listes et manuels
- b. organisation d'un dialogue professionnel interdisciplinaire
- c. installation d'une agence « La ville pour toutes » (*Fair shared city*)
- d. Intensification de la participation.

En général, les villes qui ont une politique d'égalité active appliquent plus d'une stratégie. En Allemagne, par exemple, l'intégration d'une stratégie à tous les niveaux administratifs a généré des expériences à différentes échelles de l'aménagement urbain, dans les villes comme dans les régions. Berlin a publié un guide mettant en évidence les enjeux pratiques de la diversification croissante des habitants du point de vue du développement urbain [Droste, 2011a]. À partir de l'identification des besoins différenciés des usagers, des directives sont proposées en matière de rénovation urbaine, lieux de loisirs, sites industriels, endroits angoissants, services urbains, mobilité, etc. L'objectif est que les nouvelles décisions contribuent à l'émancipation des citoyens. Berlin a également mis en place des projets d'un programme de genre et logement avec la participation des associations actives dans le domaine [Droste, 2011b].

On peut citer ensuite des études systématiques au niveau national (BBRS, 2006 ; Bauer *et al.*, 2006), des discussions dans le cadre professionnel [SRL, 2002] et le *Gender Kompass Planung* (Boussole Genre Aménagement) élaboré par *Gender Archland* à l'Université Leibniz de Hanovre, en collaboration avec la ville de Fribourg pour faciliter le dialogue interdisciplinaire². On trouve une expérience similaire dans l'agglomération de Bordeaux avec l'initiative Ville HQE-haute qualité égalitaire qui organise des ateliers joints entre les techniciens et les riverains [Bernard-Hohm et Raibaud, 2012].

² <<http://www.freiburg.de/pb/site/Freiburg/get/326306/Genderkompass2011.pdf>>

Le programme *Fair shared city* (« La ville pour toutes ») de la ville de Vienne, en Autriche, demeure relativement exceptionnel par son degré d'intégration institutionnelle. La ville de Vienne a installé un bureau dans le département d'urbanisme avec l'objectif d'identifier des projets pilotes pour mener des politiques urbaines de genre. Cela a débouché sur la mise en place d'un programme de réalisation sous le titre de « *Fair shared city* ». Dans des quartiers pilotes, par exemple *Mariahilf*, une étude a été conduite sur les qualités et les déficits du point de vue des différents groupes sociaux. Les interventions y ont adapté l'espace public, principalement en faveur des piétons : les temps de passage aux feux prennent désormais en compte le fait qu'il y a des vitesses différentes pour traverser les rues ; les passages peints pour piétons sont pensés en fonction des parcours les plus directs ; la largeur des trottoirs permet d'y passer avec des enfants ou des personnes infirmes ; les barrières ont été enlevées et les lieux angoissants ont été éliminés. De la même façon, le bureau « *Fair shared city* » a évalué les grands projets de la ville com-

me le redéveloppement de l'ancien aéroport d'Aspen ; les plans de transports publics et le réaménagement de la gare du Nord-Ouest, toujours à Vienne.

Dans les méthodes de participation locale mettant l'accent sur la dimension du genre, se distinguent notamment les pays scandinaves et *Punt 6*, une initiative de rénovation urbaine en Catalogne. Un groupe de chercheuses de l'université d'Umeå a proposé de nouvelles procédures de consultation publique en vue d'augmenter la présence des femmes dans les décisions portant sur les villes et les territoires. Ainsi les chercheuses signalent-elles, entre autres, que les horaires, les formes de communication et de langues doivent être révisés [Hudson et Rönnblom, 2007]. À Barcelone, une loi de réhabilitation urbaine (2003) exige que soient prises en considération les inégalités de pouvoir dans chaque gestion de programme. Comme les partenaires institutionnels à l'époque ignoraient ce que cela voulait dire, un collectif d'architectes, géographes et urbanistes, du nom de « *Punt 6* », en référence au numéro du paragraphe sur l'égalité, s'est formé. Après une formation spéciale, le collectif a organisé des ateliers de quartier avec la collaboration active des habitantes pour signaler aux collectivités locales les problèmes à traiter en priorité. À l'issue de nombreuses expériences, et en partenariat avec l'université, *Punt 6* a développé une philosophie de l'« urbanisme de proximité ». L'évidence empirique a été traduite dans une liste de recommandations pour les plans de rénovation urbaine, ainsi que pour un programme de formation de professionnels, avec le support de l'Institut des Femmes Catalanes³.

³ <<http://ww2.punt6.worpress.com/>>

Si ces stratégies réussissent à mettre à l'ordre du jour certaines questions ponctuelles à l'échelon local, la mise en œuvre de mesures structurelles en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, surtout à l'échelle régionale, s'est révélée plus difficile. Plusieurs études ont montré que l'application de la Charte d'Amsterdam, exprimée dans les lois nationales pour l'égalité des femmes et des hommes, était loin d'être une évidence. Par exemple, en mai 2006, le parlement suédois a approuvé la nouvelle politique pour l'égalité des sexes, qui stipule que femmes et hommes ont un pouvoir égal de modeler la société et leur propre vie. Dans son évaluation sur les mesures d'égalité des chances intégrées à la planification urbaine en Suède, Anita Larsson [2006] conclut que la mise en place d'une loi nationale en Suède n'a pas été suffisante pour changer les pratiques d'aménagement du territoire. Pour l'auteure, l'explication se trouve, d'un côté, chez les urbanistes suédois (comme ailleurs) qui se convainquent facilement que l'urbanisme est une discipline neutre, et, de l'autre côté, dans les critères proposés par les féministes, qui souvent sont très/trop génériques. Il faut souligner que la notion d'« égalité des chances » n'est pas adaptée pour développer un urbanisme qui prenne pleinement en compte le

genre. Selon Anita Larsson [2006], il faudrait reconsidérer plus profondément la relation entre les sphères productive et reproductive. Christiane Droste [2011a] parvient à des conclusions similaires au terme d'un projet pilote lancé par le département de l'urbanisme du sénat berlinois. L'évaluation de l'application de la loi sur l'égalité au Royaume-Uni a constaté que, malgré les efforts des communautés locales, les professionnels et les autorités concernés n'avaient aucune connaissance générale d'un urbanisme conscient des enjeux de genre ni des concepts qui lui sont associés [Burgess, 2008]. Comme pour d'autres thématiques contemporaines, par exemple la « durabilité », une formation post-diplôme est nécessaire pour les techniciens.

DES « FEMMES » AU « GENRE »

Dans le domaine de l'urbanisme, lorsqu'on prend en compte le genre, c'est encore souvent dans l'idée de rendre la ville plus accueillante pour les femmes. L'expression d'un urbanisme féministe est ainsi associée aux premiers stades d'identification des « besoins des femmes », à la nécessité de combler des manques. Le cadre de référence demeure aujourd'hui implicitement le même, laissant penser que, si les femmes rattrapent les hommes, l'égalité sera atteinte, sans analyser les logiques structurelles qui continuent de perpétuer et de construire des inégalités. L'idée d'un urbanisme qui intègre la dimension du genre n'est elle-même pas suffisamment claire. Pour avancer sur ces questions, il ne suffit pas de mobiliser des subventions et des connaissances : il faut favoriser l'innovation professionnelle, afin d'élaborer des indicateurs capables de mesurer la qualité de l'espace urbain et de ses infrastructures [Droste, 2011a].

Même si cette étape reste un objectif important de l'aménagement des villes, elle ne permet pas toujours de comprendre comment des investissements censés être neutres participent à perpétuer un ordre de genre défavorable aux femmes. Aujourd'hui, les investissements en infrastructures et développements urbains sont de long terme, ce qui exige des documents fiables, clairs, et juridiquement contraignants, tels que des rapports, des contrats et des plans qui ne peuvent pas s'adapter au fur et à mesure à l'innovation en termes d'urbanisme. Il est donc nécessaire d'anticiper les changements sociaux comme les relations de genre.

Lorsqu'on cherche à définir les différences entre des groupes d'usagers, la question est de savoir quelles sont les différences qui sont pertinentes et dans quelles conditions ces différences existent. Les modèles spatio-temporels et les équipements afférents qui permettent de concilier responsabilités domestiques et professionnelles, par exemple, sont précieux non seulement pour les femmes au foyer qui essaient d'inté-

grer ou de réintégrer le marché du travail, mais aussi pour augmenter la qualité de vie dans tous les foyers composés d'hommes et de femmes conciliant un métier et leur vie privée sans « aidant-e-s », ou encore pour des familles qui sont dans un autre moment de leur vie, les retraités ou les personnes dépendantes. Certains redoutent que délaissier le « genre » au profit de la « diversité » revienne une fois de plus à obscurcir les inégalités structurelles liées au genre. D'autres au contraire font valoir que le genre seul ne rend pas compte de la place des citoyens dans la société. Un résumé utile des dilemmes de l'« intersectionnalité » dans les questions environnementales se trouve dans l'article récent « *Climate change through the lens of intersectionality* » publié par le journal international *Environmental Politics*. Les auteures suédoises proposent l'analyse des « modèles normalisés » comme élément central dans le développement d'une théorie féministe. « Poser l'autre question » est, selon les auteures, la force innovatrice de l'intersectionnalité [Kajser et Kronsell, 2013].

L'urbanisme, qui intègre la dimension du genre, s'intéresse aux interactions entre rôles de genre et espace urbain et relève les inégalités structurelles qui en découlent. Au lieu de conforter le rôle stéréotypé des femmes dans la société, il cherchera à produire des modèles spatiaux, des critères et des infrastructures qui enrichissent, pour les femmes et pour les hommes, les possibilités de choisir d'être impliqué dans des sphères autrefois séparées, contrairement au partage fréquent entre un espace privé féminin et un espace public (dans toutes les acceptions du terme) dominé par les hommes. Les exemples d'un urbanisme qui intègre pleinement le genre concernent à la fois des projets, des solutions techniques et des stratégies participatives, comme le montrent les exemples cités plus haut à Vienne, Berlin, Barcelone ou Bordeaux. La relation entre la théorie (la recherche) et la pratique (politiques et plans) y est généralement très étroite. Les avancées sont souvent venues d'initiatives locales qui avaient pour but d'améliorer les conditions spatiales, plutôt que d'une réinterprétation de la littérature urbanistique⁴. Cela peut s'expliquer par la sous-représentation des femmes dans le domaine (technique) de l'urbanisme, y compris à l'université, puisque ce sont habituellement les femmes qui mettent en avant les questions de genre.

Une seconde explication est résumée dans le slogan féministe « le privé est politique », qui rappelle que les expériences individuelles sont ancrées dans les structures sociales et doivent être prises en compte au niveau politique. Un groupe d'urbanistes et de chercheuses scandinaves explique ce que cela signifie pour l'urbanisme : « Les femmes dépensent beaucoup de temps et d'énergie à transformer la fragmentation de ces cadres [le foyer, le travail, les services] en quelque chose qui ressemble à un tout cohérent » [Horelli et

⁴ Cf. un exemple de débats et les expérimentations sur la participation au projet urbain en France sur le site <<http://www.genre-et-ville.org>>.

Vespä, 1994, p. 203]. Tant que les femmes continuent à trouver des solutions individuelles à des problèmes collectifs, les besoins sous-jacents en matière d'urbanisme demeurent invisibles et les causes du problème, comme la fragmentation urbaine, ne peuvent être clarifiés et le problème résolu collectivement.

En même temps, beaucoup d'urbanistes qui signalent le besoin d'adapter la profession et les théories d'urbanisme aux nouvelles conditions démographiques et environnementales, comme par exemple les auteurs de *Pour un nouvel urbanisme*, [Clerc *et al.*, 2008], ouvrage consacré à la ville durable et à l'adaptation de l'urbanisme aux enjeux écologiques actuels, ignorent la dimension de genre, et sont inconscients des outils qui se sont accumulés dans le *Gender mainstreaming*. Dans la pratique, les projets, produits de stratégies *Gender Mainstreaming*, offrent donc de meilleurs cadres de vie pour tous les habitants de la ville. Pourtant, ces « meilleures pratiques » n'ont été que rarement généralisées et incorporées dans les critères d'urbanisme ; c'est sur cette constatation que la critique féministe de nos jours s'oriente, facilitée par l'échange entre professionnelles et chercheuses d'urbanisme dans les réseaux comme GDUS⁵ ou l'action COST gender ste⁶.

LE GENRE COMME FORCE INNOVATRICE DE L'URBANISME

Comment révéler le potentiel du genre, en tant que catégorie d'analyse et outil de planification urbaine, pour ouvrir la voie à un urbanisme novateur ? L'urbanisme qui s'inspirerait de la pensée féministe ou qui prendrait en compte la dimension du genre exige un questionnement rigoureux et une interprétation stricte des données. Les processus comme les contenus de l'urbanisme, par définition interdisciplinaires, sont des sujets de recherche qui nécessitent un éclairage pluridisciplinaire : hors des compréhensions techniques comme cartographie, géologie, construction d'infrastructures, etc., management et dynamique de groupe, anthropologie, approches culturelles, économie, géographie et linguistique. Lorsque le genre est au menu, il faut, de plus, adapter les méthodes propres à chaque discipline, chacune ayant des références aux études de genre qui ne se croisent pas obligatoirement. Quand il s'agit de l'urbanisme, le genre doit être compris comme une perspective qui peut s'appliquer dans toutes les situations ; pour reprendre les termes d'Alexander Cuthbert [2011, p. 132] : « Il ne faut pas le voir comme un appendice aux rapports des concepteurs [...] mais le fondre dans notre perception du monde et notre manière d'y habiter ». Alexander Cuthbert va jusqu'à évoquer un changement de paradigme, comparable à celui qui est requis depuis les années 2000 pour aller vers un développement durable.

⁵ <<http://www.rali.boku.ac.at/ilap/gdus-network/>>

⁶ <<http://www.genderste.eu>>

La difficulté réside dans le fait que, si de nombreuses questions sont soulevées par l'approche « genre et ville », les moyens alloués à la collecte des données sexuées et/ou genrées restent faibles et ne permettent pas de contester, à armes égales, les modèles dominants, alors que c'est la recherche qui permet de définir de nouvelles priorités [Sandercock et Forsyth, 1992]. Si l'on pouvait se donner comme finalité un urbanisme équitable, celui-ci aurait pour objectif de rectifier l'asymétrie de pouvoir entre les différents acteurs [Bauhardt, 2004]. Il se définirait comme « le nouveau mouvement en faveur de la transformation urbaine, qui demande une meilleure représentation des groupes défavorisés dans les processus de gouvernance et la décentralisation de l'élaboration des politiques publiques » [Fainstein et Fainstein, 1996, p. 271]. À la différence de l'urbanisme démocratique, qui s'intéresse surtout aux processus de participation, l'urbanisme équitable se concentre sur le contenu des programmes d'urbanisme [*Ibid.*].

La diversité croissante des modes de vie et la transformation des besoins humains au cours des cycles de vie sont des phénomènes loin d'être compris dans leur potentiel pour faire évoluer les catégories et les priorités de l'urbanisme. Actuellement, le genre appliqué à l'urbanisme se trouve dans une phase de transition, où la théorie est en avance sur la pratique, et s'applique surtout à réévaluer les expériences du *xx^e* siècle [Sanchez et Roberts, 2013] ou bien à faire une relecture critique des expériences récentes, qui prennent en compte systématiquement le genre. Doris Damyanovic et Barbara Zibell, par exemple, proposent un cadre conceptuel tiré de l'analyse de ces expériences, qui se fonderait sur les besoins pratiques. Les auteures rappellent que l'importance de la vie quotidienne a été mise en lumière par Henri Lefebvre et les intérêts stratégiques pour atteindre une « justice spatiale » [Soja, 2010]. Dans ce contexte, « le genre s'impose comme une catégorie clé, capable d'intégrer la diversité et l'intersectionnalité parmi ses critères » [Damyanovic et Zibell, 2013, p. 32]. Dans le même texte, les auteures soulignent l'importance des études de cas et montrent combien il est essentiel de mener systématiquement des recherches axées à la fois sur les pratiques sociales et sur la pratique de l'urbanisme, prise elle-même comme une pratique sociale. Cependant ce texte n'explique pas comment surmonter la tension inhérente entre les pratiques pour prendre en compte systématiquement le genre à des fins stratégiques – c'est-à-dire dans des projets qui réalisent, dans un certain endroit, à une échelle et une date de réalisation définies, des plans de développement ou des documents de politique urbaine – et la dimension structurelle à finalité large : élimination des discriminations, position des questions d'égalité, surtout de genre, en matière d'urbanisme.

La représentation égalitaire devrait être dans les États de démocratie représentative une évidence. Pourtant, l'accroissement de la réglementation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, surtout quand elle est imposée par l'Union européenne, a suscité des résistances chez les urbanistes. En plus, elle révèle une contradiction à résoudre : est-ce qu'on ne peut être représenté de manière adéquate que par un membre de son propre sexe ? Comme dans d'autres professions, les conditions de production influent sur la production elle-même : les plans d'urbanisme deviennent un objet de recherche en ce qu'ils reflètent implicitement des cultures professionnelles masculines. L'absence des femmes, l'homogénéité dans la profession constatée *a posteriori* et sans analyse des causes, en plus de l'interprétation des données recueillies au cours des observations et entretiens, amènent à poser l'hypothèse que la qualité du processus affecte la qualité du résultat – une idée qui a été confirmée de façon très similaire dans les sciences du management. L'absence des femmes dans les métiers de l'urbanisme a des répercussions sur les décisions prises en matière d'aménagement urbain, car la perception de la ville s'en trouve biaisée. De la même manière, on peut montrer comment les urbanistes reflètent les présupposés des classes moyennes ou les stéréotypes ethniques sur l'organisation de l'espace urbain quand ils élaborent leurs projets. La faible représentation des femmes dans l'urbanisme affecte bien sûr la culture professionnelle, générée en partie sur le lieu de travail. Mais en tirer l'idée que seules les professionnelles féminines sont capables de comprendre et de réaliser des approches genrées de l'urbanisme est une implication problématique. Tout au contraire, après une formation qui, comme dans la plupart des programmes éducatifs, ne s'occupe pas de la différence de sexe, tous les professionnels devraient avoir le même regard. Les femmes urbanistes se trouvent donc dans une double expectation : répondre aux stéréotypes professionnels comme aux stéréotypes féminins, tandis que les deux, dans beaucoup de pays européens à notre époque, sont souvent incompatibles.

* *
*

QUESTIONS ET TENSIONS A POURSUIVRE

Dans la gestion urbaine, des tensions intrinsèques persistent entre la nécessité de trouver des solutions immédiates favorisant l'émancipation des femmes et l'élaboration de stratégies de long terme en faveur de l'égalité entre les sexes. Augmenter la visibilité des femmes, comme d'ailleurs de tout autre groupe, risque toutefois de réduire ce groupe à un objet plutôt que de reconnaître ses membres comme sujets dans la planification urbaine [Fainstein et Servon, 2005], effet d'autant

plus regrettable que ce groupe représente plus de 50 % de la population globale. On peut penser qu'une grande partie de la recherche féministe en urbanisme était jusqu'ici qualifiée de « recherche-action », c'est-à-dire étroitement liée à la pratique, cherchant à résoudre des problèmes spatiaux et à améliorer la qualité de vie des femmes. Judith Garber estime ainsi que « le militantisme féminin à l'échelon local [...] tend à refléter les préoccupations domestiques des femmes » [Garber et Turner, 1995, p. 26]. Les résultats concrets de ce type d'approche peuvent effectivement améliorer l'accès à l'espace public de nombreuses femmes dans leur situation présente. À plus long terme ces mesures peuvent avoir l'effet contraire et devenir des obstacles à l'émancipation.

Les nouvelles questions soulevées par les études de genre vont plus loin et appellent un renouveau des méthodologies et de la terminologie. La recherche et les enquêtes sur les rapports de genre dans l'espace urbanisé, réalisées jusqu'à maintenant, contribuent à cette nouvelle réflexion urbanistique en incitant à utiliser des données négligées ou sous-exploitées, ou en signalant des lacunes dans les données disponibles comme, par exemple, les statistiques de mobilité en fonction du sexe. Les études de cas, relativement nombreuses, qui ont été menées en intégrant la dimension du genre en Europe, pourraient aussi être considérées comme des expériences de « recherche par la conception » ou « recherche par le *design* ». Pour mesurer les résultats et les innovations à long terme, il serait utile d'avoir recours à des évaluations *ex post* de ces plans, comme l'ont fait par exemple Anke Schröder et Barbara Zibell en 2004.

Mais d'autres questions liées au genre continuent de se poser, comme par exemple la domination des hommes sur l'espace public par leur « droit de regard » sur l'apparence des femmes ; la focalisation sur les « centres d'intérêts masculins » comparée à l'intérêt inégalement porté aux lieux de rencontres féminins. Nous pouvons évoquer quelques exemples : les équipements sportifs, les cafés, les lieux spontanés de regroupement masculin, voire certains types de délinquance, de criminalité ou de sécurité qui sont marqués par une confrontation exclusive entre hommes. Ces domaines semblent intéresser davantage les urbanistes que les schémas spatio-temporels « féminins », si on compare leur présence dans les budgets publics. Nous pouvons citer, par exemple, ce souci permanent des urbanistes d'intégrer à la ville des équipements sportifs d'accès libre, censés canaliser la violence des jeunes dans des activités positives et qui sont, de fait, exclusivement destinés aux garçons. D'un autre côté, la régulation sécuritaire ne fait appel qu'à la participation des femmes, comme le montre par exemple le guide publié récemment en France sur le site du ministère de la Ville intitulé : « Des marches exploratoires, des femmes s'engagent pour la

sécurité de leur quartier » ; celui-ci parle des « insécurités⁷ féminines », au lieu de viser la source de l'angoisse (la perception ou les menaces réelles de violences) ?

⁷ <<http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf>>.

Davantage de réflexions théoriques sur l'urbanisme sont donc nécessaires, à la fois sur le contenu et sur le processus de la planification urbaine, afin de mieux comprendre et d'éviter ces logiques de « victimisation » et de « renforcement des rôles de genre ». En 1992, Leony Sandercock et Ann Forsyth avaient déjà défini de nouvelles directions de recherche pour un urbanisme intégrant la dimension du genre, en plaidant pour une épistémologie féministe. Au cours des vingt années suivantes, un corpus d'études a permis de mieux saisir la part du genre dans les aménagements de l'espace urbain et dans les domaines de réflexion de l'urbanisme. Il faudra redéfinir des groupes cibles pour prendre en compte les différences de genre sans fixer les hommes et les femmes comme des catégories homogènes. Au niveau local, il est nécessaire d'évaluer les pratiques d'aménagement urbain, que ce soit les politiques publiques, les programmes de développement durable ou la conception urbaine et la priorité donnée aux « grands projets ». Une évaluation critique des processus de décision des institutions en charge de l'urbanisme, les plans locaux et régionaux d'urbanisme, la représentativité du personnel ainsi que la culture urbanistique est aussi sur l'agenda. Une quantité considérable de projets expérimentaux et pilotes de *gender mainstreaming* (approche intégrée de l'égalité) dans l'urbanisme est maintenant disponible. Les résultats peuvent être évalués pour établir l'efficacité de leurs interventions sur l'espace et la qualité de vie. Finalement, l'exemple a-t-il été diffusé et suivi ailleurs, et comment l'expérience peut-elle être transformée en critères de mesure, en normes et en réglementations, en cadre législatif du développement urbain ?

Soulever la question du genre dans l'urbanisme conduit à s'interroger sur la corrélation entre la dynamique sociale et l'aménagement urbain : dans quelle mesure un parc augmente-t-il les risques potentiels d'agression sexuelle ? Est-il possible de réduire ce risque grâce à la conception, à l'entretien et à la gestion de cet espace vert ou est-il plus pertinent de s'occuper des agresseurs ? Pour prendre l'exemple de l'encadré 1 : l'installation d'une crèche ou d'une école maternelle à proximité de commerces ou d'industries a-t-elle effectivement augmenté la participation des pères dans la prise en charge des enfants ? Ces questions sont étroitement liées à un débat fondamental dans l'urbanisme : de quelle manière et jusqu'à quel point les schémas urbains reflètent-ils ou reproduisent-ils l'ordre social ? La recherche féministe dans le domaine de l'urbanisme est encore loin d'avoir couvert l'ensemble des questions touchant d'abord à l'émancipation mais elle contribue aussi à l'innovation urbaine, à la transformation

nécessaire de l'urbanisme et à la compréhension de la relation complexe entre la dynamique spatiale et l'ordre social.

BIBLIOGRAPHIE

BAUER Uta, BOCK Stephanie, MEYER Ulrike et WOHLTMANN Heike, 2006, *Städtebau für Frauen und Männer. Das Forschungsfeld "Gender Mainstreaming im Städtebau" im Experimentelle Wohnungs- und Städtebau*. Vol. Heft 44. Werkstatt: Praxis 1436-0063. Bonn: Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung. <http://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/Veroeffentlichungen/Abgeschlossen/Berichte/2006_2007/Bd26.html?nn=411638>

BAUHARDT, Christine (dir.), 2004, *Räume der Emanzipation*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften.

BBSR, 2006, *Frauen - Männer - Räume*, vol. Band 26, BBSR Berichte, Bonn, Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung. <http://www.bbsr.bund.de/BBSR/DE/Veroeffentlichungen/Abgeschlossen/Berichte/2006_2007/Bd26.html?nn=411638>

BERNARD-HOHM Marie-Christine et RAIBAUD Yves, 2012, « Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre », *Métropolitiques*, <<http://www.metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-bordelais-a-1.html>>

BURGESS Gemma, 2008, « Planning and the Gender Equality Duty- why does Gender Matter ? », *People, Place and Policy Online*, n° 2/3, pp. 112-121.

CITY OF VIENNA, 2007, « *Fair Shared City* », NDP Gender Equality Unit, Gender Equality in Urban Development (zj)

CLERC Denis, CHALON Claude, MAGNIN Gérard et VOUILLOT Hervé, 2008, *Pour un nouvel urbanisme*, ADELS, Yves Michel.

CORTOLEZIS Heide, 2010, "Gleichstellung als Ziel: steht regionalentwicklung drauf, muss Gender Mainstreaming rein", *RAUM*, n° 77, pp. 26-29.

CUTHBERT Alexander, 2011, *Understanding cities. Method in Urban Design*. London et New York, Routledge.

DAMYANOVIC Doris et ZIBELL Barbara, 2013, « Is There Still Gender on the Agenda for Spatial Planning Theories? » *DISP*, n° 4, pp. 25-36.

DROSTE Christiane, 2011a, *Gender Mainstreaming in Urban Development*, Berlin, Senate Department for Urban Development.

DROSTE Christiane, 2011b, *Advocating Diversity in Housing Cooperatives – Quality Assurance through Gender Mainstreaming*, Berlin, Senatsverwaltung für Stadtentwicklung.

FAINSTEIN Susan S. et FAINSTEIN Norman, 1996, « City Planning and Political Values: An Updated View », in Cambridge/Oxford, Wiley-Blackwell, pp. 267-287.

FAINSTEIN Susan et SERVON Lisa, 2005, *Gender and Planning, a Reader*, New Brunswick, New Jersey, London, Rutgers University Press.

GARBER Judith A. et TURNER Robyne S., 1995, *Gender in Urban Research*, Urban Affairs Annual Review, vol. 42, Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage.

GREED Clara, 2007, *Women and Planning*, London, Routledge.

HÄGERSTRAND Torsten, 1975, « Space, Time and Human Conditions », in Anders KARLQVIST, Lars LUNDKVIST et Folke SNICKARS, *Dynamic Allocation of Urban Space*, Lexington, Saxon House Lexington Book, pp. 3-14.

HORELLI Liisa, BOOTH Christine et GILROY Rose, 2000, *The EuroFEM Toolkit for Mobilizing Women into Local and Regional Development*. Helsinki, Helsinki University of Technology, Centre for Urban and Regional Studies. <<http://www.eurofem.net/ToolkitNet/toolk.html>>

HORELLI Liisa et VEPSÄ Kirsti, 1994, « In Search of Supportive Structures for Everyday Life » in Irwin ALTMAN et Arza CHURCHMAN (dir.), *Women and the Environment*, New York, Plenum Press, pp. 201-226.

Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme

HUDSON, Christine et RÖNNBLÖM Malin, 2007, « Regional Development Policies and the Constructions of Gender Equality: The Swedish Case », *European Journal of Political Research*, vol. 46, n° 1, pp. 47-68, doi:10.1111/j.1475-6765.2006.00642.x.

JARVIS Helen, CLOKE Jonathan et KANTOR Paula, 2009, *Cities and Gender. Critical introduction to Urbanism and the City*, London/New York, Routledge

KAIJSER Anna et KRONSELL Annica, 2013, « Climate Change through the Lens of Intersectionality », *Environmental Politics*, vol. 23, n° 3, pp. 417-33 doi :10.1080/09644016.2013.835203.

LARSSON, Anita, 2006, *From Equal Opportunities to Gender Awareness in Spatial Planning*, TPR vol. 77, n° 5, pp. 509-530.

LILIUS Joanna, 2014, « Is There Room for Families in the Inner City? Life-Stage Blenders Challenging Planning », *Housing Studies*, vol. 29, n° 6, pp. 843-863, doi :10.1080/02673037.2014.905673.

MASSEY Doreen, 1984, *Spatial Divisions of Labour*, London, Sage

MUXI MARTINEZ Zaida, 2009, « Recomanacions per a un habitatge no jeràrquic ni androcèntric », *Eines* (Institut Català de les Dones), n° 13, Generalitat de Catalunya.

ROBERTS Marion, 2008, « A place for Citizenship? Women, Urban Design and Neighbourhood Planning » in Susan BUCKINGHAM (dir.) *In the Hands of Women: Paradigms of Citizenship. Perspectives on Democratic Practice*, Manchester, Manchester University Press, pp. 95-126.

SANCHEZ DE MADARIAGA Inès et ROBERTS Marion (dir.), 2013, *Fair Shared Cities. The Impact of Gender Planning in Europe*, Surrey, Ashgate.

SANDERCOCK Leony et FORSYTHE Anne, 1992, « A Gender Agenda: New Directions for Planning Theory », *Journal of the American Planning Association*, vol. 58, n° 1, pp. 49-59.

SCHRÖDER Anke et ZIBELL Barbara, 2004, *Auf den zweiten Blick. Städtebauliche Frauenprojekte im Vergleich*, Francfort/M., Berlin, Berne, Peter Lang.

SERT Josep Luis, [1942] 1944, *Can Our Cities Survive? An ABC of Urban Problems, their Analyses, their Solutions*, Cambridge, MA, Harvard University Press.

SOJA Edward S., 2010, *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

SRL, 2002, « Gender Mainstreaming in der Planung ».

TUMMERS Lidewij, 2010, « To the Heart of Planning : is the Hardware of Spatial Planning open to Feminist Alternatives ? » in Ernst WALTRAUD (dir.), *Geschlecht und Innovation. Gender-Mainstreamingim Techno-Wissenschaftsbetrieb. Internationale Frauen- und Genderforschung in Niedersachsen*, Teilband 4 Reihe Focus Gender Bd. 12, Berlin, Münster, Vienne, Zürich, London, LIT Verlag.

TUMMERS Lidewij, 2012, *Gender Mainstreaming : l'urbanisme peut-il contribuer à l'égalité ?* Les Hors-série de Politiques, numero HS20, l'odyssée de l'espace, MOC (éd.), Octobre, pp.65-71, Bruxelles, Politique avec Fédération Wallonie-Bruxelles.

TUMMERS Lidewij, 2013, « Urbanism of Proximity: Gender-Expertise or Short-sighted Strategy? Re-Introducing Gender Impact Assessments in Spatial Planning », *Tria Territorio Della Ricerca su Insediamenti e Ambiente Rivista Internazionale Di Cultura Urbanistica*, vol. 10, n° 1, pp. 213-218.

TUMMERS Lidewij et ZIBELL Barbara, 2012, « What can Planners Do for the Connected City? A Gendered Reading of the New Charter of Athens », *Built Environment*, vol. 38, n° 4, pp. 524-540.

ZIBELL Barbara et SCHRÖDER Anke, 2007, « Frauen mischen mit. Qualitätskriterien für die Stadt- und Bauleitplanung », *Beiträge zur Planungs- und Architektursoziologie*, vol. 5, Berne, Peter Lang.